

**Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de l'Association "Echanges"  
du 17 novembre 2018 au synode régional à Marseille-Grignan**

Etaient présents les membres actifs délégués au synode régional Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur, les membres du conseil d'administration et les correspondants locaux ayant signé la feuille d'émargement et à jour de leur cotisation, au nombre de 57 .

Le président Pierre-Yves Debrenne ouvre la séance à 14h40 et propose l'ordre du jour suivant :  
Fusion-absorption de l'association "Echanges" avec l'association "Olivétan"

### **1. Présentation de la démarche**

Sa présentation figure dans le rapport d'activités 2017-2018 de l'association "Echanges", à savoir :  
Le projet de regroupement de nos magazines, Echanges, Le Cep, Réveil, a fait l'objet, ces trois dernières années, d'intenses réflexions et propositions. L'objectif principal pour la PRDS a toujours été de rationaliser les structures et les modes de fonctionnement, en vue d'être plus performants ensemble par une collaboration accrue et une gestion simplifiée, le tout sans perdre la spécificité régionale des magazines.  
Cette démarche s'est inscrite dans une volonté commune d'inscrire notre projet avec celui d'une restructuration de l'association Olivétan-Editions, afin que celle-ci puisse devenir le porteur de nos trois journaux.

Les nouveaux statuts d'Olivétan-Editions ont été adoptés le 17 octobre 2018 pour devenir Olivétan avec un Comité presse et un Comité éditions.

### **2. Objectif de l'association "Olivétan"**

L'association a pour objet la promotion de la culture et la diffusion de la pensée protestante ainsi que la formation et l'expression chrétiennes. Elle apporte également son concours technique aux Eglises, Communautés, Oeuvres et Mouvements du protestantisme qui le demandent.

A cet effet, elle assure, entre autre, la publication et la diffusion des journaux des régions pour les associations culturelles à vocation régionales de l'EPUDF qui passent avec elle une convention de partenariat.

### **3. Avenir de l'association "Echanges"**

Les trois ACREPU correspondant aux magazines de PRDS signeront donc avec Olivétan une convention de partenariat pour la gestion des rédacteurs.

Un processus de fusion de nos trois associations doit être engagé avec une échéance au 1er juillet 2019

#### **Quelques remarques au sujet du Comité presse :**

- L'ACREPU correspondant à chaque magazine aura trois représentants : un délégué ACREPU, le directeur de publication, le rédacteur en chef.
- Un comité de rédaction fonctionnera au sein de chaque magazine
- Transfert des biens financiers (Proposition propre à "Echanges" et "Le Cep" à soumettre lors de la finalisation de la fusion) : transfert de 50% à Olivétan et 50% à l'ACREPU
- Le suivi des abonnements sera toujours géré régionalement.

#### **Demandes de parole :**

Didier Rabaud (Marseille-Provence, Président CP) : dans l'association Olivétan quelle part de représentation est attribuée à l'édition ? Quelle part est attribuée à la presse ... Réponse de P.Y.Debrenne : moitié, moitié.

Pas d'autres demandes de parole.

#### 4- Vote du projet de résolution

L'assemblée générale extraordinaire de l'association *Echanges*, réunie le samedi 17 novembre 2018 à Marseille, approuve la fusion-absorption de l'association *Echanges* avec l'association *Olivétan* en date du 1er juillet 2019

Le conseil d'administration d'*Echanges* dans sa composition actuelle reste en responsabilité jusqu'au 30 juin 2019.

**Pour** : 51 voix ; **contre** : 0

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée.

La liste d'émargement de cette assemblée générale extraordinaire est déposée au secrétariat de l'association "Echanges".

La secrétaire : Martine Kentzinger

Le président : Pierre-Yves Debrenne